



ville de
Saint-Gabriel

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Réunion du 5 juillet 2021 en présentiel

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel;

À compter de la séance ordinaire du 5 juillet prochain, le public pourra à nouveau assister aux réunions du conseil municipal, à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 45, rue Beausoleil.

Les citoyens intéressés à y assister devront obligatoirement se conformer aux règles d'hygiène établies par le gouvernement du Québec et ainsi :

- Porter le couvre-visage à l'entrée et à la sortie de l'hôtel de ville (possibilité de le retirer une fois assis);
- Se désinfecter les mains dès leur entrée dans l'hôtel de ville;
- Respecter la distanciation physique de deux mètres en tout temps;
- Signer le registre de présences.

La salle du conseil sera réaménagée de façon à distancier les chaises. Le nombre de citoyens admis à l'intérieur sera limité au nombre de places assises disponibles.

Rappelons qu'il est possible de consulter les procès-verbaux sur le site web de la Ville de Saint-Gabriel au <https://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 1^e jour du mois de juillet 2021.

Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H À 16 H, LE 1^{ER} JUILLET 2021 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU [HTTP://WWW.VILLE.STGABRIEL.QC.CA/](http://www.ville.stgabriel.qc.ca/).

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 1^E JOUR DU MOIS DE JUILLET 2021.

Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière